

RAPPORT ARTICLE 29

LOI ENERGIE CLIMAT

EXERCICE 2024

cerea
P A R T N E R S

Sommaire

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance	2
B. Moyens internes déployés par l'entité	4
C. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité.....	6
D. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre	8
E. Taxonomie européenne et combustibles fossiles	10
F. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux	10
G. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité	12
H. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité	14
I. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)	16

A. Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

a. Présentation résumée de la démarche générale de l'entité sur la prise en compte de critères ESG

Cerea Partners est un investisseur thématique porté par une ambition : mieux nourrir, mieux produire, mieux vivre. Cerea Partners est un acteur responsable et engagé qui souhaite œuvrer à la maximisation de sa contribution positive pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Notre ambition en tant qu'investisseur

Mieux nourrir		• Développer une offre alimentaire variée, de qualité et accessible et contribuer à une alimentation équilibrée • Encourager le développement de produits naturels et responsables • Promouvoir les traditions liées à la gastronomie et les savoir-faire locaux
Mieux produire		• Favoriser l'économie circulaire et la durabilité de la consommation et de l'exploitation des ressources naturelles • Rendre la production plus efficace et plus durable • Favoriser l'émergence de business modèles vertueux • Préserver la biodiversité
Mieux vivre		• Contribuer au bien-être et à la bonne santé des populations • Développer des produits et services tournés vers l'amélioration des conditions de vie du consommateur • Améliorer les conditions de vie au travail

Notre stratégie ESG s'articule autour de trois piliers poussés systématiquement auprès de nos participations :



Lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité

- Réalisation d'une **empreinte carbone** et définition d'une **trajectoire de décarbonation** ambitieuse
- Analyse **des risques physiques et de transition** liés au changement climatique et plan d'actions
- Réalisation d'une **analyse biodiversité** et définition d'un plan d'actions (si matériel)
- Mise en place d'une **politique environnementale** et d'une **stratégie d'achat responsable** dans les entreprises à fort enjeu



Promotion de la diversité, l'inclusion et le partage de la valeur

- Nomination d'un **membre indépendant au Board**
- **Augmentation de la féminisation** des organes de Gouvernance
- Sensibilisation aux sujets **diversité, égalité et inclusion** (charte, écart salarial H/F, etc.)
- Mise en place d'un **mécanisme de partage de la valeur** au-delà des obligations légales



Amélioration de la qualité de vie au travail

- Mise en place d'une **culture de santé, sécurité et bien-être au travail** (charte, politique, stratégie)
- Objectifs d'**indicateurs de santé/sécurité bien inférieurs au benchmark sectoriel**
- Conduite de **questionnaires de satisfaction salariés**
- Généralisation des **entretiens annuels et des plans de formation** pour tous les salariés

b. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs, affiliés, cotisants, allocataires ou clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG



Cerea Partners publie un rapport annuel dédié aux thématiques ESG à destination des investisseurs notamment. La société de gestion se soumet également à tout autre due diligences et prise d'informations de la part de ses LP's dans la limite des informations disponibles. Les performances ESG des participations sont intégrées dans le reporting annuel communiqué à l'ensemble des souscripteurs, sur la base d'un référentiel comportant des critères génériques déclinées pour chacun des domaines d'investissement.

- c. Adhésion de l'entité, ou de certains produits financiers, à une charte, un code, une initiative ou obtention d'un label sur la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance.

Cerea Partners a rejoint plusieurs initiatives de place afin de faire progresser sa compréhension des enjeux de durabilité en échangeant avec d'autres investisseurs et experts. Ces échanges collectifs stimulent la réflexion sur des solutions concrètes permettant de mieux intégrer la dimension extra-financière dans nos investissements. L'échange de bonnes pratiques permet de mieux cibler les actions à déployer pour accompagner nos participations en portefeuille. Cerea Partners a notamment rejoint les initiatives suivantes :

 Principles for Responsible Investment	 FRANCE INVEST Association des investisseurs pour le Développement	 GLOBAL COMPACT Initiative des Nations Unies pour la durabilité	 Initiative Climat Private equity action on climate change
Engagement Fondateur	Engagement de Place	Engagement Sociétal	Engagement Climat
En signant les <i>Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (UNPRI)</i> en 2010, Cerea Partners s'est engagée à intégrer les critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG) dans sa gestion, sa stratégie d'investissement et dans le développement des entreprises présentes dans le portefeuille des fonds gérés.	Signataire de la Charte Parité de France Invest en 2020, Cerea Partners participe au Groupe de travail de la Commission Talents & Diversité dont le but est de promouvoir et accroître la diversité culturelle et sociale dans les métiers du <i>Private Equity</i>. En 2023, Cerea a signé la Charte d'Engagement sur le partage de la valeur de France Invest et s'engage à diffuser ces mécanismes au sein des entreprises nouvellement accompagnées.	Depuis 2014, Cerea Partners est engagée auprès de l'initiative de responsabilité sociétale du Global Compact des Nations Unies et de ses 10 principes autour des Droits de l'Homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. En 2022, trois membres de Cerea Partners ont rejoint le Programme Accélérateur Climat du Global Compact France afin d'appréhender la stratégie climat de la Société de Gestion.	Signataire de l'Initiative Climat International (ICI), Cerea Partners a rejoint le groupe de travail Climat en contribuant à l'élaboration du Guide des bonnes pratiques sur le Climat appliqué aux acteurs du private equity.

B. Moyens internes déployés par l'entité

- a. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement

Les ressources financières en incluant les prestations externes affectées à l'ESG sont estimées à 75 k€ au 31 décembre 2024.

Cerea Partners a recruté un Directeur ESG engagé à temps plein sur ces sujets.

Référents ESG



Laurent Brossaud-Monty
Référent Capital



Cécile Jouannic
Référent Dette

Deux référents ESG ont également été nommés parmi les équipes d'investissement. Leur rôle est d'être un relai au sein des équipes (diffusion de bonnes pratiques, suivi et respect des process, etc.), de faire remonter les besoins des équipes (formation, outils, etc.) et d'être le point de contact privilégié sur les chantiers internes (grille d'évaluation ESG, suivi des indicateurs / portefeuille, révision du rating, etc.).

Cerea alloue également des ressources spécifiques pour assurer une bonne intégration de l'ESG à son activité.

Collecte de 100+ d'indicateurs
(Outil Greenscope)

Evaluation des enjeux les plus matériels
(Outil interne)

Conformité réglementaire
(Outil interne)

Revue des controverses
(Outil SESAMm via Ethifinance)

Analyse des risques climats
(Outil Altitude d'Axa Climate)

b. Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes

Dans une logique d'appropriation et de diffusion, les équipes d'investissement sont régulièrement formées sur les thématiques de durabilité. Ces formations portent sur la réglementation (SFDR, Article 29), les process internes (rating ESG, benchmark) ou certaines thématiques spécifiques (climat, biodiversité).



Atelier 2 tonnes destiné à tous les collaborateurs Cerea lors du séminaire



Atelier Climat destinée à la deal team Capital avec le cabinet Carbone 4



Sensibilisation des collaborateurs de Cerea Partners à la Fresque de la Biodiversité

C. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance au niveau de la gouvernance de l'entité

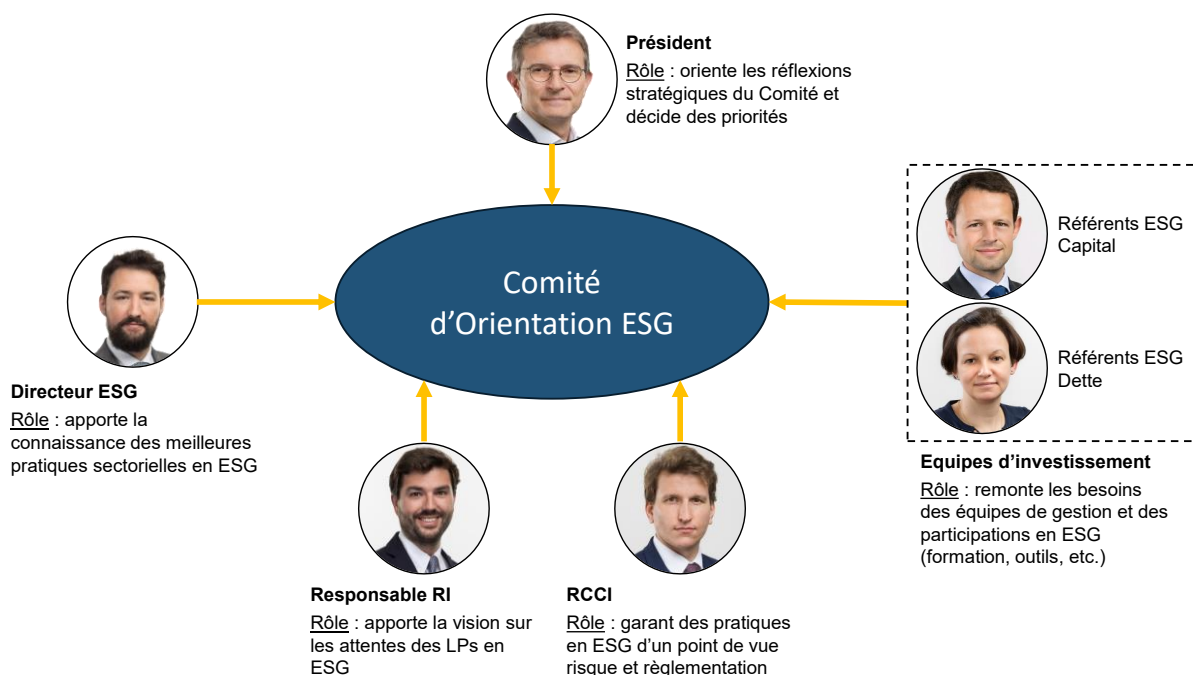
- a. Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance en matière de prise de décisions relatives à l'intégration des critères ESG dans la politique et la stratégie

L'intégration des sujets ESG est gérée comme suit dans la société de gestion :



Note : (1) 1 ETP à 100 %

Par ailleurs, Cerea a également mis en place un Comité d'Orientation ESG. Le Comité assure une coordination transversale entre les équipes et se réunit une fois par trimestre pour traiter les sujets liés à l'ambition ESG et climat de Cerea Partners. Il est une instance d'échanges et de discussions des thématiques liées aux évolutions de l'approche ESG : stratégie, politiques, procédures, méthodologies et outils. Il peut être saisi à tout moment par les équipes de gestion pour toutes questions relatives à l'éligibilité d'un investissement (exclusion sectorielle, controverse, ...).



b. Intégration des risques en matière de durabilité dans la politique de rémunération

La part de rémunération variable indexée à des critères ESG correspond à 15% de la rémunération variable des équipes d'investissement. Les objectifs intègrent des critères qualitatifs tels que la qualité de la diligence ESG menée lors de l'investissement, la réalisation d'une notation ESG et sa présentation pour validation au Comité d'Investissement ou encore la proactivité de l'accompagnement des participations aux problématiques ESG. Ces objectifs ont aussi pour but d'encourager les collaborateurs à bien analyser les risques en matière de durabilité avant d'investir.

c. Intégration des critères ESG dans le règlement interne du Conseil d'Administration

Les critères ESG et climatiques sont présentés annuellement et pris en compte par le conseil d'administration. Ces enjeux sont intégrés dans nos discussions stratégiques et décisionnelles, reflétant notre engagement envers la durabilité. Le conseil s'assure que nos actions et politiques respectent les normes, en mettant un accent particulier sur la lutte contre le changement climatique et la réduction de notre empreinte carbone et celle de nos investissements.

D. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre

- a. Périmètre des entreprises concernées par la stratégie d'engagement et bilan de la stratégie d'engagement mise en œuvre, qui peut notamment inclure la part des entreprises avec laquelle l'entité a initié un dialogue, les thématiques couvertes et les actions de suivi de cette stratégie

En tant qu'investisseur de long terme, notre objectif est d'accompagner les entreprises dans lesquelles nous investissons afin qu'elles poursuivent leur développement à long terme. Pour cela, nous utilisons le vote aux assemblées générales et l'engagement. Notre responsabilité est de les inciter à adopter les meilleures pratiques dans tous les domaines favorisant la création de valeur. Cerea Partners entretient ainsi un dialogue régulier avec les dirigeants des entreprises lorsque nous sommes actionnaires. Cela se traduit en particulier lors des Conseils de Surveillance ou d'Administration et à travers l'exercice de vote.

Private Equity

L'exercice des droits de vote s'effectue sur toutes les sociétés dont nous sommes actionnaire majoritaire. En siégeant systématiquement au comité de manière active, l'Équipe prend part aux réflexions stratégiques, valide ou non les propositions du management et prend, le cas échéant, les décisions nécessaires à la bonne gouvernance de l'entreprise. Cerea cherchera à promouvoir notamment la mise en place des principes de bonne gouvernance et de déontologie professionnelle, une politique sociale et la protection de l'environnement.

Private Debt

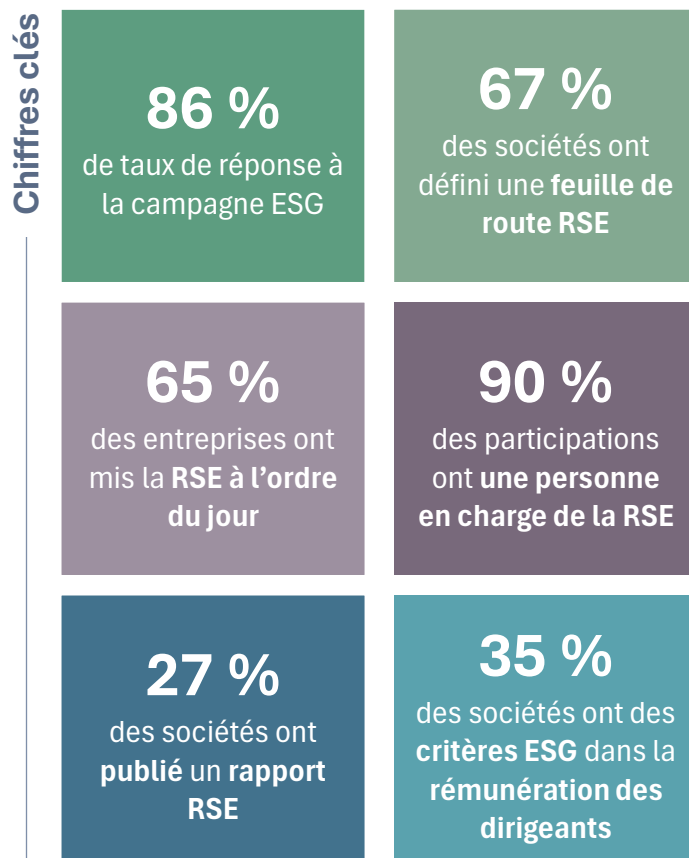
Lorsque nous intervenons en tant que co-investisseurs, minoritaires ou en mezzanine, l'intégration de l'ESG dans nos échanges avec l'entreprise et l'actionnaire de référence, est formalisée au moins une fois par an dans le cadre de l'étude ESG annuelle. Depuis l'année 2021, nous envoyons une fiche de synthèse ESG personnalisée aux participations en proposant un entretien de restitution afin d'échanger sur les axes RSE prioritaires de l'entreprise pour l'année suivante.

- b. Présentation de la politique de vote et bilan de la politique de vote, en particulier relatif aux dépôts et votes en assemblée générale de résolutions sur les enjeux environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

Cerea Partners conduit depuis 2014 une campagne annuelle de collecte d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs auprès des sociétés en portefeuille. Le questionnaire est régulièrement revu afin de prendre en compte les enjeux relatifs au changement climatique et à la biodiversité, il couvre aujourd'hui 100+ KPIs.

Sur la base des résultats de la campagne ESG annuelle, Cerea Partners réalise un « benchmark ESG ». Chaque participation peut ainsi déterminer comment elle se positionne par rapport au reste du portefeuille et à des entreprises du même segment d'activité.

Enfin, des échanges peuvent être organisés avec les sociétés du portefeuille et le Directeur ESG de Cerea Partners de manière à accompagner le management, par exemple, dans la définition d'une feuille de route RSE assortie d'objectifs quantitatifs.



c. Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel

Cerea Partners n'investit pas dans les secteurs de la production de gaz et de pétrole, il n'y a donc pas de stratégie de désengagement sectoriel

E. Taxonomie européenne et combustibles fossiles

a. Taxonomie Européenne

En conformité avec le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088, nous calculons et publions le pourcentage d'éligibilité de nos investissements à la taxonomie.

Les critères techniques de la taxonomie sont élaborés pour les activités étant susceptibles d'avoir une contribution significative directe aux objectifs environnementaux. Par conséquent, les activités économiques dans lesquelles Cerea Partners investit ne sont pas mentionnées dans les Actes délégués. A ce titre, le taux d'éligibilité est de 0 % pour nos portefeuilles au 31/12/2024.

b. Combustibles fossiles

Cerea Partners comporte une liste stricte d'exclusion sectorielle formalisée au travers de son outil propriétaire de notation ESG. La Société de Gestion exclut de son périmètre d'investissement les entreprises impliquées dans le secteur des énergies fossiles.

F. Stratégie d'alignement avec les objectifs internationaux

a. Présentation de la stratégie

En tant que membre de l'initiative Climat International (iCI), Cerea Partners s'est engagé en 2019 à :

- Reconnaître que le changement climatique a d'ores et déjà des effets sur l'économie qui représentent des risques et opportunités pour les entreprises
- Se mobiliser pour contribuer à l'objectif de la COP21 de limiter le réchauffement climatique à 2°C
- Contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre des entreprises en portefeuille et assurer la durabilité de la performance

Pour établir une stratégie Climat robuste, Cerea Partners s'appuie sur la feuille de route définie par l'iCI qui se réfère à l'objectif mondial Net Zéro.

Objectifs à court-terme	Etat d'avancement
Finaliser l'évaluation du bilan carbone des participations des Fonds	✓
Évaluer et publier les résultats de l'empreinte carbone des principaux portefeuilles Cerea	✓
Organiser un Atelier Climat à destination des dirigeants et Responsables RSE des participations de Cerea	✓
Inciter à définir des plans de décarbonation pour les participations de Cerea Capital	En cours
Mettre en place des outils de suivi pour piloter la réalisation de ces objectifs	En cours
Analyse des risques physiques et de transition de nos participations	✓

Objectifs à moyen / long-terme	Etat d'avancement
100 % des participations Cerea Capital devraient avoir un plan de décarbonation en définissant des KPIs associés	En cours
Publication d'un rapport TCFD	2026
Engagement de réduction carbone selon un référentiel ambitieux (SBTi, NZAMi, etc.)	2026-2027
>60 % des participations Cerea Capital devraient obtenir un alignement 2°C validé par un tiers indépendant	2027

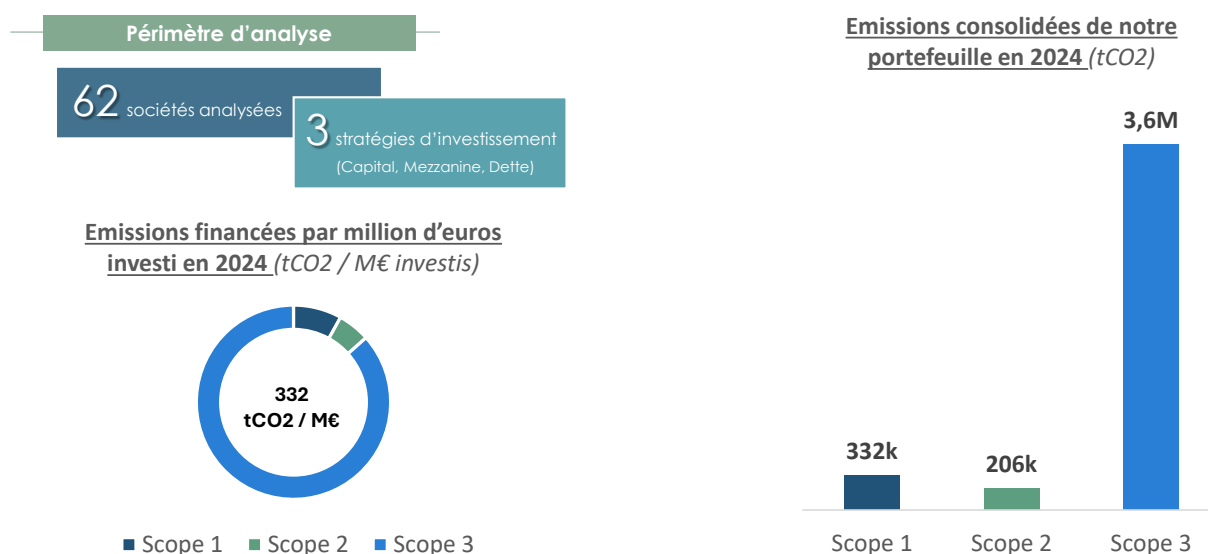
b. Empreinte carbone de nos portefeuilles

Cerea Partners accompagne ses participations dans la réalisation d'empreinte carbone et la conduite de plan de décarbonation.

Pour cela nous évaluons chaque année depuis 2022 le bilan carbone (scopes 1, 2 et 3) de l'ensemble de nos sociétés.

Lorsque les entreprises ont réalisé leur propre bilan carbone scope 1, 2 et 3, nous utilisons directement leurs données sur le carbone.

Dans le cas contraire, nous procédons à une estimation de leurs émissions. Cette estimation est calculée par l'outil Altitude d'Axa Climate et se fonde sur des modèles de marché lié au secteur et à la taille de l'entreprise.

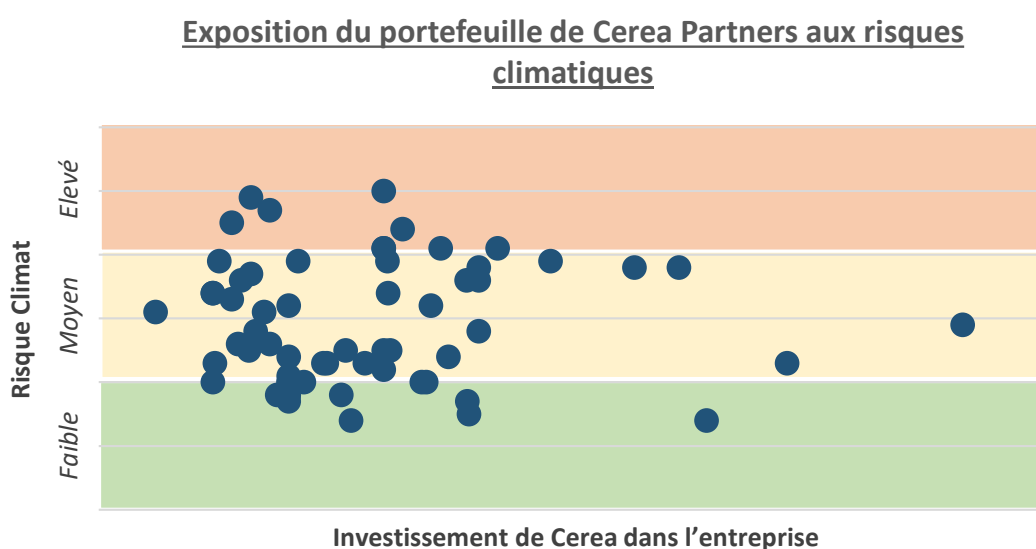


c. Exposition du portefeuille de Cerea Partners aux risques climatiques physiques

L'objectif de cette analyse est de mesurer l'exposition des sociétés aux risques physiques liés au changement climatique, sur la base des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosure (TCFD).

L'horizon retenu est 2050 couplé au scénario SSP5-8.5 qui prévoit une augmentation de la température de 4,4°C à la fin du siècle. Ce scénario, bien que pessimiste, est celui sur lequel se fonde aujourd'hui les stratégies d'adaptation de la France.

Au sein de notre portefeuille, 9 entreprises sur 62 présentes une exposition élevée aux risques climatiques, représentant 14% des montants investis par Cerea.



Les trois risques principaux identifiés au sein de notre portefeuille sont le stress hydrique pour 69% de nos AuM, le risque d'inondations (57%) et la canicule (53%).

Cette analyse démontre la forte exposition de nos investissements au changement climatique et donc la nécessité de sensibiliser le management des entreprises au déploiement d'une stratégie d'adaptation

G. Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme liés à la biodiversité

a. Présentation de la stratégie

L'érosion de la biodiversité entraîne des risques de pertes de services écosystémiques qui sont les contributions gratuites fournies par la nature (alimentation, eau, énergie, matériaux, ressources médicales, services de régulation de l'air, de l'eau, etc.) sur lesquels les entreprises s'appuient pour

réaliser leurs activités. Ces risques font peser en cascade des risques économiques pour les entreprises et les acteurs financiers.

Par construction, les portefeuilles Cerea présentent des dépendances fortes à la biodiversité et ont des impacts forts du fait de la stratégie d'investissement couvrant la chaîne de valeur de l'Agroalimentaire. Cerea Partners a donc pour ambition de mener des actions en faveur de la biodiversité.

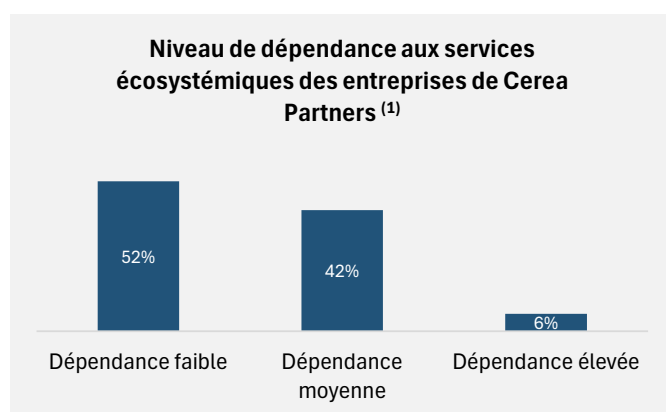
Cerea réalisera chaque année une analyse de double matérialité des risques liés à la biodiversité du point de vue (i) de la dépendance aux services écosystémiques et (ii) des impacts potentiels sur l'érosion de la biodiversité sur l'ensemble de son portefeuille.

La sensibilisation, la sélection d'indicateurs et l'accompagnement dans la mise en place d'actions de mesure et d'atténuation pour les entreprises présentant les risques les plus élevés seront les principales étapes de notre démarche.

Cerea Partners s'est fixé les objectifs suivants en matière de biodiversité :

N°	Objectifs à court-terme	Etat d'avancement
1	Intégrer la biodiversité dans la politique d'investissement responsable de Cerea Partners	✓
2	Intégrer le pilier Biodiversité dans l'outil de notation ESG propriétaire	✓
3	Évaluer les dépendances et les impacts sur la biodiversité des portefeuilles Cerea	✓
4	Intégrer de nouvelles questions relatives à la biodiversité dans la campagne annuelle ESG 2023	✓
5	Réaliser une cartographie d'analyse des risques biodiversité	✓
6	Sensibiliser les entreprises sur l'analyse biodiversité	En cours
N°	Objectifs à moyen / long-terme	Etat d'avancement
1	Capitaliser sur nos analyses biodiversité pour étudier l'adhésion à une initiative ambitieuse (SBTN, Finance for Biodiversity Pledge, etc.)	2026-2027

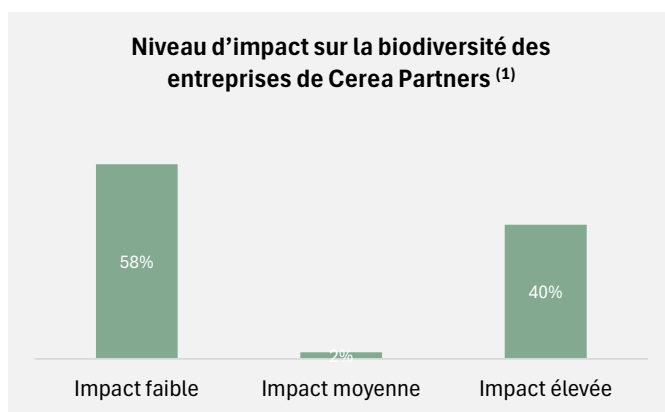
b. Dépendance et impact des entreprises en portefeuille



La plupart des entreprises des portefeuilles de Cerea Partners appartiennent au secteur agroalimentaire.

Les processus de production du secteur sont liés étroitement aux ressources en eau (de surface et souterraine). Ces éléments apparaissent donc comme les principaux risques au niveau des dépendances étant donné leur importance pour assurer le bon fonctionnement des activités agroalimentaires.

Au global, le portefeuille de Cerea présente un faible niveau de dépendance à la biodiversité et aux écosystèmes.



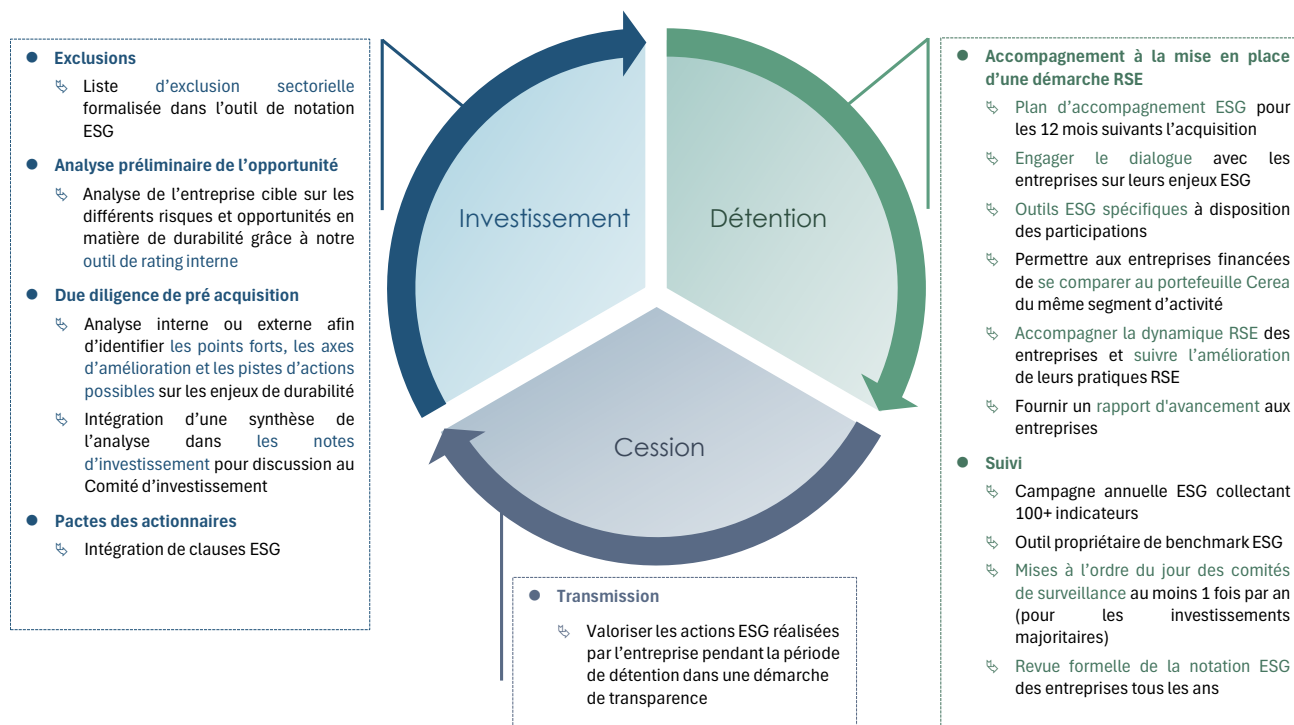
40% des entreprises de Cerea en portefeuille exercent des pressions significatives sur la biodiversité. Cela s'explique en partie par la proximité des usines avec des zones d'intérêt pour la biodiversité (réserves naturelles, cours d'eau, espèces protégées, etc.).

L'objectif pour Cerea est d'engager le dialogue avec ces entreprises afin qu'elles cartographient leurs pressions, forment leurs employés, revitalisent les écosystèmes, etc.

H. Démarche de prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la gestion des risques, notamment les risques physiques, de transition et de responsabilité liés au changement climatique et à la biodiversité

a. L'ESG dans le cycle d'investissement

L'intégration des risques de durabilité et des incidences négatives se retrouve à chaque étape du cycle d'investissement de Cerea Partners :



Investissement

Politique d'exclusion : Cerea a formalisé une liste d'exclusion sectorielle intégrée à l'outil d'analyse ESG afin de ne sélectionner que les opportunités d'investissement conformes aux restrictions établies.

Analyse préliminaire ESG : chaque note d'investissement comprend une analyse de l'entreprise cible sur les différents risques et opportunités en matière de durabilité grâce à notre outil interne.

Due diligence ESG : des auditeurs externes conduisent les analyses ESG afin d'identifier les points forts, les axes d'amélioration et les pistes d'actions possibles sur les enjeux de durabilité. Une synthèse de l'analyse est intégrée dans les notes d'investissement pour discussion au Comité d'investissement

Pacte d'actionnaires : Cerea intègre systématiquement une clause ESG dans la documentation juridique garantissant des plans d'action, des rapports périodiques et la réponse aux questionnaires ESG.

Détention

Feuille de route ESG : Cerea encourage le management des entreprises à identifier leurs enjeux ESG et la mise en place d'une stratégie ESG. La feuille de route est discutée au moins une fois par an en Conseil de Surveillance.

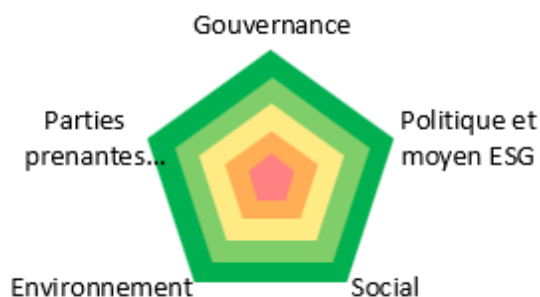
Reporting ESG : chaque entreprise doit répondre au questionnaire ESG annuel en utilisant la plateforme Greenscope. Cet outil permet de générer des fiches benchmark qui seront utilisées comme base de discussion afin de suivre et comparer leurs pratiques RSE.

Cession

Mise en valeur de l'ESG : Cerea cherche à valoriser les actions ESG réalisées par l'entreprise pendant la période de détention dans une démarche de transparence auprès des acquéreurs potentiels

b. Risques et opportunités ESG analysés

Les risques et opportunités pris en compte en phase de préinvestissement mais également lors de l'accompagnement des sociétés dans lesquelles nous investissons varient selon les caractéristiques de l'entreprise en question : taille, géographie, secteur d'activité... Ils se décomposent en cinq grandes catégories :



A catégories sont associées plusieurs thématiques abordées notamment dans le questionnaire annuel envoyé aux participations et qui couvre plus de 100 KPIs :

Gouvernance

- Conseil d'administration/ Surveillance et comités
- Rémunération
- Ethique des affaires

Politique et moyen RSE

- Politique RSE
- Politique & moyens

Social

- Organisation et gestion des RH
- Emploi
- Partage de la valeur
- Formation & gestion de carrière
- Climat social & dialogue social
- Santé-sécurité & conditions de travail
- Diversité
- Litiges & controverses

Environnement

- Politique et système de management
- Energie, eau, déchets
- Emissions de GES
- Climat
- Biodiversité
- Litiges & controverses

Parties prenantes

- Clients
- Responsabilité des produits
- Maîtrise des risques fournisseurs
- Traçabilité, sécurité et management de la qualité
- Mécénat

I. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)

Au 31 décembre 2024, Cerea Partners gère la liste ci-dessous des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR).

Cerea Capital	Millésime	Taille (M€)	Classification SFDR
Cerea Capital	2007	130 M€	Article 6
Cerea Capital II	2015	225 M€	Article 6
Cerea Capital III	2022	202 M€	Article 8

Cerea Mezzanine	Millésime	Taille (M€)	Classification SFDR
Cerea Mezzanine II	2008	127 M€	Article 6
Cerea Mezzanine III	2017	198 M€	Article 6
Cerea Mezzanine IV	2021	294 M€	Article 8

Cerea Private Debt	Millésime	Taille (M€)	Classification SFDR
Cerea Dette	2016	268 M€	Article 6
Cerea Dette II	2018	350 M€	Article 6
Cerea Dette III	2021	326 M€	Article 8